



Bulletin d'informations

BULLETIN DE L'APIC
Ecole Élémentaire Lakanal

Février 2018

Ce numéro est dédié au Conseil d'Ecole qui a eu lieu le jeudi 15 février 2018

Ce Bulletin d'informations ne retrace qu'une partie des discussions et demandes de l'APIC. Le compte rendu complet officiel vous sera envoyé par Mme Ennesser.

Liste des Présents

Pour l'école : Mme DUFLOS, Mme MAURIZE, Mme DELTHEIL, Mme KRUMBIEGEL, Mme LE BOURSE, Mme ENNESSER, M. BOUDIN, Mme BRAS, Mme LAURICHESSE, Mme GALAUP, Mme ROBERT, Mme MALRIC

Pour l'APIC: Mme RIUBANYS, Mme BERTHOUMIEU, Mme BEUCHER, Mme HANNON, Mme BEN HAMADJ, Mme COUZINET, Mme BOIRAUD, Mme BOULFETAT, Mme LARBI, M. TORDEUX

Pour la FCPE: Mme ARTIGUES, M. MIALHE, Mme SADEK, M. De BOISSEZON

Pour le CLAE: Mme RUIZ

Excusés : M. DEKYNDT, M. LIBES, M. ESPLUGAS, M. MIRAU, M. JURVILLE, Mme DECAMPS

Le Point sur les travaux

- Les toilettes: La demande de rénovation des sanitaires a été enfin retenue et priorisée. Il n'y a pas de date encore. L'APIC a fait un compte-rendu détaillé de l'enquête menée auprès des élèves de l'école concernant leur usage des toilettes. Toutes les classes ont participé; l'APIC tient à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique et du CLAE. Mme Krumbiegel demande si ce compte-rendu a été adressé à la Mairie; nous leur avons envoyé un courrier mais pas le compte-rendu directement, nous allons le faire. Un règlement a été élaboré par tous les délégués de classe lors d'une réunion le 14 février.
- La demande de changement de fenêtres a été enregistrée et sera votée au budget prévisionnel.
- Le budget des peintures a été voté: elles devraient être refaites bientôt.
- Le parc à trottinettes actuel est saturé car trop petit pour le nombre important de trottinettes et vélos. Une Motion annexée à ce compte rendu a été votée à l'unanimité des enseignants, de la

directrice, et de tous les représentants de parents pour demander à la Mairie de trouver une solution temporaire afin de soulager le parc existant.

- Les revêtements défectueux au pied des arbres seront remplacés.
- Bilan de l'inondation qui a eu lieu fin janvier suite à une fuite d'un cumulus durant un week-end. Une partie des plafonds situés entre le 1er étage et le RDC est endommagée. La salle de réunion est condamnée. Une solution temporaire a été trouvée afin que les enfants puissent déposer leurs instruments mais les travaux sont attendus.

Le Point sur la Sécurité:

- Le portail de l'entrée principale ne sera pas rehaussé ; il n'y aura pas de visiophone ; la molette pour la porte du gymnase serait en attente; nous n'avons pas de nouvelles concernant l'installation d'un signal lumineux ou sonore en cas d'intrusion ; des barres anti-panique pour les portes du rez-de-chaussée ont été demandées.
- La présence d'un bac poubelle dans un coin de la cour où il ne peut pas y avoir d'activités gêne la surveillance des adultes. L'école et le CLAE a décidé une nouvelle organisation afin que cela ne soit plus le cas. Le CLAE rappelle qu'il dispose de 20 adultes pour assurer la sécurité des enfants. Dix adultes sont présents en permanence dans la cour dont deux n'assurent pas d'activité et sont spécifiquement désignés pour la surveillance active.

Informations complémentaires

- Il n'y aura pas de changement des rythmes scolaires.
- L'école a trouvé grâce au CRIJ (service d'accompagnement sur l'orientation ou la ré-orientation) deux services civiques qui aident à l'accompagnement et qui assistent aussi les professeurs. L'école est satisfaite de ce système et refera la même demande l'an prochain.
- Deux assistants de langue sont présents le jeudi pour les CM1, CM2 et CE1 ; l'école étant là encore satisfaite, la même demande sera refaite l'an prochain.
- Le mardi 19 juin, les élèves HA donneront un concert aux autres élèves.
- Le BIM (Brigade d'intervention musicale) devraient revenir en mars. Ce sont les élèves du conservatoire.
- Le bilan de la mixité entre élèves HA et non HA est jugé positivement par les enseignants.
- Le projet d'école est en cours d'élaboration par l'équipe enseignante.
- Sécurité routière. L'école a fait remonter à Monsieur Espuglas que l'abandon du permis cycliste et piéton faute de budget est bien regrettable.
- Monsieur Boudin n'ira pas à la piscine car aucun maître nageur ne lui a été attribué pour s'occuper d'un groupe d'élèves.

- Chorale: Les élèves du CP au CE2, se réunissent une fois tous les 15 jours. A part une classe de CM2, les élèves de CM1 et CM2 forment aussi une chorale. Il y aura une représentation en fin d'année. la date (fin mai ou début juin) et le lieu restent à confirmer.
- Les CE1 iront à la cité de l'espace.
- Les CP fêtent leurs 100 jours d'école le 16 février.
- Le carnaval aura lieu le jeudi 29 mars après-midi.
- La fête de l'école sera le jeudi 28 juin.
- La liaison école collège se fera cette année encore.
- Il n'est pas possible de demander une double dérogation pour le choix du collège sur l'académie de Toulouse. Ceci impacte notamment les enfants passant le concours d'accès aux Horaires Aménagés du collège Michelet. Il est toutefois toujours possible de demander Italien pour la continuité pédagogique si l'élève en a fait en CM2. La directrice peut donner des informations précieuses aux familles.
- Fonctionnement de la coopérative scolaire. Le budget pour les professeurs sera cette année de 20€ par élève contre 15€ l'année dernière. C'est la directrice qui s'occupe des démarches administratives (changement de banque notamment).
- Point CLAE. Les effectifs sont stables : environ 100 élèves le matin 310 à midi et 200 le soir. Il y a maintenant un trinôme de direction depuis janvier. Et un grand chantier est en cours sur le fonctionnement notamment lors des pauses méridiennes. Plusieurs projets en partenariat : la passerelle avec la maternelle, le jardin avec la mairie, des sorties pendant la pause méridienne à la bibliothèque Fabre le mardi pour 10 enfants. Le club jeunes fonctionne toujours bien pour les CM2. Il y a aussi des projets artistiques, de la peinture sur T-shirt, des créations de bandes dessinées, du théâtre d'improvisation, des sports collectifs ...

Nous souhaitons de bonnes Vacances à vous et vos familles !

Motion votée à l'unanimité du Conseil d'École

Le succès de l'usage des modes de transport doux, dans la ligne de la politique de la ville, a contribué à un encombrement massif du parc à trottinettes et vélos. Les chutes des enfants et des moyens de transport, créent une **situation d'insécurité majeure**. L'inadaptation du parc, connue de tous et maintes fois dénoncée, exige que des mesures temporaires soient prises par la mairie. Celles-ci doivent avoir lieu dès la rentrée des vacances d'hiver, en attendant que le parc bénéficie -enfin- d'une rénovation définitive.

Résolution adoptée à l'unanimité

La direction de l'école

L'équipe enseignante

Les associations de parents d'élèves : l'APIC et la FCPE